

CENTRE D'EXCELLENCE ARTISTIQUE DE L'ONTARIO

PRIX DE LA RELÈVE ARTISTIQUE 2019-2020

INFORMATION GÉNÉRALE

Responsable : Mme Carole Myre / courriel : carole.myre@cepeo.on.ca

Description des prix 2019-2020

- 1^{er} prix :** Paiement annuel des frais scolaires reliés à la discipline artistique en 8^e, 9^e et 10^e année
2^e prix : Paiement annuel des frais scolaires reliés à la discipline artistique en 8^e et en 9^e année
3^e prix : Paiement annuel des frais scolaires reliés à la discipline artistique en 8^e année.

Le ou les montants ne seront accordés que si l'élève est inscrit au CEAO pendant l'année scolaire de la demande de paiement. Les montants seront déboursés directement au CEAO. Les chèques ne sont pas échangeables en argent et ne peuvent être cumulées pour les années subséquentes.

Critères d'admissibilité :

La candidate ou le candidat doit :

- être en 7^e année inscrit(e) à la pré concentration artistique à DLS
- avoir réussi une audition d'entrée pour l'année suivante dans l'une des 8 disciplines artistiques offertes au CEAO
- remettre son dossier de candidature complet (Google Form) avant 16h LE 8 MAI 2020.

Contenu du dossier de mise en candidature :

Le dossier doit comprendre :

- Le Formulaire de mise en candidature dûment rempli et signé,
- Les réponses aux deux questions
- Trois *Fiches d'évaluation de l'enseignant* remplies et signées par 2 enseignant/s de la 7^e année.

Date limite de remise

Le dossier de mise en candidature doit être remis avant 16h, LE VENDREDI 8 MAI 2020.

Les dossiers incomplets ou en retard ne seront pas retenus.

Critères de sélection du jury et des enseignants

Voir Fiche d'évaluation de l'enseignant et Fiche d'évaluation du jury en annexe.

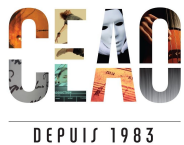
Auditions :

Présélection : Advenant une demande de plus de 6 candidatures, une présélection sera effectuée par le comité d'évaluation sur la valeur des dossiers de candidature remis. Six candidatures seront ainsi retenues afin de participer à la finale du Prix de la relève artistique.

Finales : Pour toutes les candidates et tous les candidats retenus, la finale se déroulera sous forme d'audition et d'entrevue devant jury LE MERCREDI 20 MAI 2020 – heure à confirmer. Un horaire des rendez-vous sera remis préalablement aux candidat(e)s. Le jury sera composé d'un spécialiste par discipline présentée. La durée totale accordée par candidat est de 15 minutes, soit 2 minutes d'installation, 5 minutes maximum pour la démonstration d'une discipline artistique et 8 minutes d'entrevue. Le candidat peut, s'il le désire, se faire valoir dans deux disciplines, mais tout en demeurant à l'intérieur du temps permis. Si l'élève a besoin d'un accompagnateur (ex. piano, techniciens, etc.) il en fera la demande avant le 13 mai.

Spectacle de la remise des prix :

Les noms des trois gagnant(e)s seront dévoilés lors du spectacle en ligne prévu le jeudi 4 juin à 19h, en direct via les plateformes suivantes, conjointement avec les prix d'excellence artistique de 12^e année.



1) Facebook du Réveil (@reveil.franco) et la page du CEAO (@ceaodls).

2) Application mobile du Réveil (gratuite)

- Google Play Store : <https://bit.ly/2KftPtS>

- App Store : <https://apple.co/2yiQdzX>

Ce spectacle sert d'hommage aux finalistes et aux gagnants, et n'influence nullement le choix des trois récipiendaires des prix. Parents et amis sont chaleureusement invités à ce live haut en couleurs. Tous les candidats au prix de la relève ne présenteront pas de numéro live. Seuls les prix seront remis.